



## MODALITES DES VERSEMENTS DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Campagne 2022

Le Lycée Carcado- Saisseval est habilité à recevoir la taxe d'apprentissage avec les codes UAI :

**0754029X**  
**0754916L**

**Calcul : MS 2021\*0.68%\*0.13**

**Les déductions dans le calcul du solde des 13% :**

- Dépenses des investissements destinés au financement des équipements et matériels nécessaires à la réalisation de la formation d'un ou plusieurs apprentis de l'entreprise au sein du centre de formation d'apprentis (CFA) dont celle-ci dépend
- Versements concourant aux investissements destinés au financement des équipements et matériels nécessaires à la mise en place par le CFA d'une offre nouvelle de formation par apprentissage, lorsque celle-ci sert à former un ou plusieurs apprentis de l'entreprise
- Créance alternance dont bénéficie l'entreprise de plus de 250 salariés et qui dépasse le seuil de 5% d'alternants

**A SAVOIR :** les frais de stage organisés en milieu professionnel ne sont plus des dépenses déductibles.

### QUAND VERSER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

Vous devez nous faire parvenir votre versement entre :

**le 1<sup>er</sup> janvier et 31 MAI**

Après réception, nous vous ferons parvenir un reçu avec le montant et la date du versement.

### COMMENT CALCULER LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ?

1. **Calculer la masse salariale 2021**, pour définir les 13% à verser directement aux écoles

*Il s'agit du montant des rémunérations soumises aux cotisations sociales (y compris les rémunérations versées aux salariés expatriés) et des avantages en nature versés par l'entreprise.*

*Exonération totale ou partielle du salaire des apprentis en fonction de l'effectif de l'entreprise :*

- Exonération totale : -10 salariés

2. **Vérifier** que les établissements auxquels vous souhaitez faire bénéficier des 13% soient sur la liste de la préfecture

**<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Demarches-administratives/Taxe-d-apprentissage/Taxe-d-apprentissage>**

3. **Verser** votre solde de taxe de 13% au Lycée Carcado Saisseval



**Par carte bancaire :**

Lien qui sera disponible sur notre site



**Par chèque, à l'ordre :**

Lycée Carcado Saisseval  
Service Comptabilité  
121 Bd Raspail CS10622  
75006 Paris



**Par Virement :**

Domiciliation :  
**CIC PARIS RASPAIL**  
**IBAN : FR76 3006 6106**  
**2100 0202 2270 186**  
**BIC : CMCIFRPP**



Merci de nous transmettre le document « Récapitulatif de paiement » par mail : [l.dizier@carcado-saisseval.com](mailto:l.dizier@carcado-saisseval.com) ou par voie postale à l'attention de Laure Dizier (Lycée Carcado Saisseval- 121 bd Raspail, CS10622, 75006 Paris) **Sans le récapitulatif nous ne pourrons pas vous faire d'attestation !**